

AVEC LES AESH : CONTRE LA PRÉCARITÉ, CONTRE LES PIAL !

Le ministère répète que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est une de ses priorités. Or, les moyens nécessaires pour une réelle politique d'inclusion scolaire ne sont toujours pas mis sur la table ! Ce sont les élèves, leurs familles et toute la communauté scolaire, et en particulier les AESH, qui en subissent les conséquences...

ÊTRE AESH EN 2021

Salut, Sarah ! Dis-moi, il paraît que les AESH seront en grève le 19 ?!

Oui, absolument.

Actuellement, les AESH sont recruté·e·s sous CDD (contrat à durée déterminée) sans statut protecteur et donc précarisé·e·s. Elles et ils sont majoritairement à temps incomplet avec un salaire de 760 euros nets par mois !

Les AESH sont obligé·e·s depuis la rentrée 2019 et l'arrivée des PIAL de partager leur temps de travail entre plusieurs établissements scolaires, du primaire ou du secondaire.

C'est quoi, les PIAL ?

Ce sont les "pôles inclusifs d'accompagnement localisés". Le ministère dit qu'ils favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.

Alors quel est le problème ? Je ne comprends pas pourquoi les AESH n'en veulent pas...

Ce qu'on observe sur le terrain, c'est que l'instauration des PIAL a entraîné une dégradation des conditions de travail des AESH...

... la diminution du temps d'accompagnement pour les élèves en situation de handicap, la mutualisation et parfois la multiplication des accompagnant·e·s alors que les élèves ont besoin de stabilité !

C'EST VRAIMENT INACCEPTABLE !!!

Eh oui. Voilà pourquoi nous devons tous et toutes être en grève le 19 contre la précarité, contre les PIAL, pour de vrais moyens pour l'inclusion !

19 octobre

Mobilisons-nous pour donner les moyens nécessaires à l'inclusion des élèves en situation de handicap et pour faire entendre les revendications des AESH en matière de statut, de formation, de conditions de travail et de salaire !



RDV à 10H30 à ALÈS DEVANT LA SOUS-PRÉFECTURE ET à 14H à NÎMES DEVANT LA DSDEN

AVEC LES AESH : CONTRE LA PRÉCARITÉ, CONTRE LES PIAL !

Le ministère répète que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est une de ses priorités. Or, les moyens nécessaires pour une réelle politique d'inclusion scolaire ne sont toujours pas mis sur la table ! Ce sont les élèves, leurs familles et toute la communauté scolaire, et en particulier les AESH, qui en subissent les conséquences...

Actuellement, les AESH sont :

- recruté.e.s sous contrat à durée déterminée sans statut protecteur et donc précarisé.e.s ;
- majoritairement à temps incomplet avec un salaire de 760 euros nets par mois ;
- exclues des indemnités REP et REP+ quand elles travaillent en éducation prioritaire ;
- obligée.e.s depuis la rentrée 2019 et l'arrivée des PIAL de partager leur temps de travail entre plusieurs établissements scolaires, du primaire ou du secondaire.

Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) sont une nouvelle forme d'organisation. D'après le ministère de l'Education nationale, ils "favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (les aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme, thérapeutiques) pour une meilleure prise en compte de leurs besoins".

Sur le terrain, l'instauration des PIAL a pour conséquences :

- une dégradation des conditions de travail des AESH avec des services partagés sur plusieurs établissements, ce qui rend compliqué voire impossible une prise en charge satisfaisante des élèves en situation de handicap. Leurs conditions de vie sont aussi durement impactées : emploi du temps variable, plus de déplacements, pas de possibilité d'avoir un second emploi fixe.
- moins de temps d'accompagnement pour les élèves en situation de handicap (réduit jusqu'à 5h/semaine en dépit des notifications MDPH), la mutualisation des AESH et donc parfois une multiplication du nombre d'accompagnant.e.s, loin de la nécessaire stabilité dont ont besoin ces élèves.
- l'obligation pour les familles d'enfants en situation de handicap de pallier à la fois financièrement et humainement ces manquements dus au manque de moyens alloués à l'inclusion.

Tout cela est inacceptable pour les AESH, les élèves, leurs familles et les enseignant.e.s ! C'est pourquoi les organisations syndicales et le collectif AESH gardois appellent à une mobilisation le 19 octobre pour donner les moyens nécessaires à l'inclusion des élèves en situation de handicap et pour faire entendre les revendications des AESH en matière de statut, formation, conditions de travail et salaire.

TOUS ET TOUTES DANS LA RUE !

**RDV à 10H30 à ALÈS DEVANT LA SOUS-PRÉFECTURE
ET à 14H à NÎMES DEVANT LA DSDEN**

